

LUDOTHEQUES MUNICIPALES

Le présent Règlement Intérieur définit les règles de fonctionnement des Ludothèques Municipales : « Rire et Lire », « Capucins Capucines » et « Copains Copines ».



La ludothèque est une structure municipale qui se définit comme étant un lieu ludique de rencontre, de convivialité et d'éveil autour du jeu.

Les enfants sont accueillis accompagnés d'un adulte pour des séances d'animation au cours desquelles petits et grands découvriront ensemble les jeux proposés.

La ludothèque est également un lieu de prêt de jeux pour les familles.

Les animateurs et animatrices des ludothèques sont là pour vous aider à choisir, vous conseiller, vous expliquer les règles des jeux et répondre à vos demandes.

1- Comment s'inscrire ?

- La ludothèque est ouverte à tout public, avec une priorité pour les habitants domiciliés à Lomme, Lille ou Hellemmes.
- Une adhésion annuelle de date à date est obligatoire par famille, son montant est fixé par délibération par le Conseil Municipal et révisable chaque année. Elle donne accès aux 3 Ludothèques de la Ville de Lomme.
- Lors de l'adhésion il sera demandé un justificatif de domicile (facture, quittance...)
- Concernant les structures petite enfance associatives ou les structures partenaires, les modalités d'adhésion ou d'emprunt sont adaptés aux demandes, en fonction des

possibilités des structures. (adresser une demande au Service Petite Enfance 780 avenue de Dunkerque 03 20 00 03 15)

2- Quand est ouverte la Ludothèque ?

En temps scolaire,

la ludothèque **Copains Copines** est ouverte :

Lundi		
Mardi	9h-12h	15h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi	9h-12h	
Vendredi	9h-12h	15h-18h
Samedi	9h-12h	

Les ludothèques **Capucins Capucines et Rire et lire** sont ouvertes :

Lundi		15h-18h
Mardi	9h-12h	15h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi	9h-12h	
Vendredi	9h-12h	15h-18h
Samedi		

Lors des vacances scolaires,

Les ludothèques sont ouvertes :

Lundi		
Mardi	9h-12h	15h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi	9h-12h	15h-18h
Vendredi	9h-12h	15h-18h
Samedi		

Les ludothèques sont fermées :

- 1 semaine aux petites vacances scolaires (Automne, Hiver et Printemps), un mois durant l'été (Juillet ou Aout) : lorsqu'une Ludothèque est fermée, une autre peut vous accueillir (vous référer au calendrier affiché en structure)
- Les 3 Ludothèques sont fermées durant les vacances de Noël.
- Le service petit enfance se réserve le droit de fermetures exceptionnelles sous conditions d'une information par affichage en direction des usagers.

3- Quelles sont les règles de vie ?

Pour un meilleur fonctionnement de la Ludothèque, il est impératif de respecter certaines règles :

- Se présenter auprès du personnel pour s'inscrire à l'arrivée dans les locaux
- Par mesure d'hygiène il est demandé de retirer ses

LUDOTHEQUES MUNICIPALES

chaussures dans la Ludothèque, ou de mettre des sur-chaussures à disposition.

- Le goûter est autorisé dans un espace réservé à cet effet. Les enfants pourront manger sous la surveillance des adultes qui les accompagnent. Ceux-ci veilleront au nettoyage de l'espace repas et au lavage des mains de leurs enfants avant l'utilisation des jeux.

4- Quelles sont les modalités pour emprunter ?

- Les emprunts s'effectuent dans la structure dans laquelle vous avez pris votre adhésion.
- Deux jeux peuvent être empruntés par famille pour une durée maximale de 15 jours.
- En période de forte affluence (au regard de la classification de l'établissement), le/la responsable de la ludothèque pourra limiter le nombre de jeu empruntés.



5- Quelles sont les règles de sécurité ?

- En cas de grande affluence et conformément aux consignes de sécurité régissant les établissements recevant du public, le/la responsable de la ludothèque se réserve le droit de limiter le temps de présence des usagers.
- Certains jeux peuvent contenir de petites pièces non adaptées aux enfants de moins de 3 ans, il est

important que chaque adulte accompagnant soit vigilant quant au choix et à l'utilisation des jeux.

- En cas d'urgence, tout(e) animateur (trice) de Ludothèque se réserve le droit d'alerter directement les services de secours :
Pompiers : 18 //SAMU : 15 //Police : 17
- L'accès de la ludothèque est interdit aux animaux à l'exception des chiens guides d'aveugles ou d'assistance .

6- Qui est responsable de qui et de quoi ?

En cas de dégâts matériels ou corporels, la responsabilité civile des parents est engagée.

- La Ludothèque est un lieu où l'Adulte vient jouer avec l'enfant.
- Les ludothécaires accueillent, conseillent et proposent des jeux ou ateliers adaptés au public accueilli
- Les enfants restent sous la surveillance et responsabilité de l'Adulte accompagnant.
- Les jeux empruntés doivent être rendus complets, propres et en bon état .
- Les jeux sont systématiquement vérifiés à chaque sortie et retour par le / la ludothécaire .
- Des portes manteaux sont à la disposition des usagers, qui restent responsables de leur effets personnels . La ville de Lomme , ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de dégradations de ces effets.

7- En cas de non-respect des règles que se passe-t-il ?

- Les jeux et jouets rendus incomplets ou détériorés **devront être remplacés à l'identique**
- Le non-respect du présent règlement, notamment par le retard dans la restitution des jeux, la commission de dégradations ou encore l'adoption d'un comportement de nature à troubler le fonctionnement des ludothèques et les usagers, est susceptible d'entraîner, selon la gravité des faits en cause et leur caractère répété :
 - o une suspension temporaire du droit de prêt ;
 - o une exclusion temporaire des ludothèques ;
 - o une exclusion définitive des ludothèques.

Sans aucun remboursement de l'adhésion annuelle. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, la mesure sera prise après suivi d'une procédure contradictoire préalable, sauf en cas d'urgence.

L'équipe des ludothèques met tout en œuvre pour vous permettre de passer un agréable moment de découverte et de partage.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions.

Service Petite Enfance
Maison de la Petite Enfance Suzanne Lacore
780 avenue de Dunkerque

Ludothèque Rire et Lire, 11 rue Albert Deberdt
Ludothèque Capucins Capucines, rue Adolphe Defrenne (accès Ecole Defrenne)
Ludothèque Copains Copines, Espace Tisserand, 60 rue Victor Hugo